

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (2013)
Heft: 2018

Artikel: Un couple de documentaristes suisses au sommet de leur art : le dernier film de Frédéric Gonseth et Catherine Azad va sortir sur les écrans le 18 décembre
Autor: Jeanneret, Pierre
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1014217>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

d'années au moins. Celui ou celle qui paie scrupuleusement ses impôts ne le comprendrait pas. Des amnisties à intervalles réguliers encouragent le fraudeur qui peut spéculer sur l'autorisation d'un futur blanchiment – sauf s'il s'agit de régler le passé avant de prendre les mesures qui devraient empêcher les récidives.

Dans les débats qui vont s'ouvrir, la droite voudra ménager ceux qui ont triché au nom de la protection de la sphère privée. Pour éviter que le peuple refuse la levée du secret bancaire, il faudra se garder, à gauche notamment, d'une attitude trop dogmatique ou revancharde. Des

concessions pourraient être faites pour les petits montants et les héritages. Il faudra se rappeler aussi que les Suissesses et les Suisses, dans les urnes, rechignent souvent à s'en prendre aux plus favorisés et n'aiment pas que l'Etat prélève une trop forte proportion de l'argent qu'ils jugent durement gagné, même par un tricheur.

Un couple de documentaristes suisses au sommet de leur art

Le dernier film de Frédéric Gonseth et Catherine Azad va sortir sur les écrans le 18 décembre

Pierre Jeanneret - 08 December 2013 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/24892>

Depuis 1966, avec un court-métrage sur Ramuz, le Vaudois [Frédéric Gonseth](#) initie une œuvre cinématographique aujourd'hui riche de plus de trente films. Une œuvre menée le plus souvent en collaboration avec sa compagne Catherine Azad, en particulier pour sa partie musicale.

De cette riche filmographie, nous ne mentionnerons que quelques titres. Plusieurs d'entre eux sont consacrés à l'Europe de l'Est (Catherine Azad est d'origine russe): ainsi *L'Ukraine à petits pas* (1992) ou le récent *Botiza* (2011), superbe évocation d'un village roumain où modernité et tradition se confrontent. Le couple de cinéastes s'est aussi intéressé aux artistes, avec par exemple *Walter raconte Mafli* (2009).

Dans un registre plus grave,

citons le bouleversant *Mission en enfer* (2003), consacré à la trop fameuse mission conduite par le colonel philo-nazi Eugen Bircher sur le front de l'Est, mais dont les participants étaient souvent des personnes généreuses, sans doute un peu naïves et de ce fait abusées. Frédéric Gonseth y fait preuve de l'une de ses grandes qualités: l'objectivité historique et le refus de tout juger en noir et blanc. Une qualité que l'on n'attendrait pas nécessairement de celui qui fut le rédacteur en chef de *La Brèche*, l'organe de la Ligue marxiste révolutionnaire...

Il s'est fait remarquer aussi par *Citadelle humanitaire* (2008), qui relate l'action sur le terrain d'une personnalité du CICR très, voire trop, indépendante d'esprit. Il s'est investi dans deux vastes projets: Archimob ou Archives de la Mobilisation,

qui a recueilli les témoignages de 555 témoins de la deuxième guerre mondiale en Suisse, et Humem, autre collection d'histoire orale consacrée aux acteurs des organisations humanitaires.

En dehors de son travail personnel de production et de tournage, Gonseth est actif dans les milieux du film, notamment comme cofondateur de la Fondation vaudoise pour le cinéma. Depuis quelques années, il passe alternativement de l'objectif de la caméra au pinceau et a présenté dans une veine figurative dépouillée plusieurs expositions de peintures, qui témoignent d'un véritable talent. Lequel était déjà perceptible dans les superbes cadrages de ses films.

Leur dernier documentaire constitue un retour à la fois au

monde du chant, à celui de l'Ukraine et à celui des animaux, trois univers qui sont chers à Frédéric Gonseth et Catherine Azad. *Baguette magique* raconte la rencontre improbable entre deux hommes animés d'une passion. D'un côté, Jean-François Pignon, un jeune et déjà célèbre spécialiste du spectacle équestre, qui a établi des liens entre l'homme et le cheval en totale liberté, sans corde ni licol, *a fortiori* basés sur l'empathie et la persuasion, et non sur la contrainte brutale. De l'autre, le déjà octogénaire Gregory Levtchenko, chef du chœur ukrainien Kalena, considéré comme le meilleur du pays. La vie de Levtchenko est déjà en soi un résumé de l'histoire soviétique: naissance en 1933 pendant la grande famine créée par Staline, travail au kolkhoze, formation

militaire de pilote de combat, études de musique à Leningrad, condamnation à huit ans de travaux forcés dans une usine à viande pour avoir dirigé un chœur aux paroles «*subversives*». Car la passion qui habite cet homme hors du commun, c'est le chœur Kalena formé de jeunes étudiants de l'Université pédagogique, qu'il mène... à la baguette.

L'idée de les amener à se rencontrer et à présenter un spectacle commun, équestre et choral, revient à Catherine Azad. Le film raconte ces contacts, souvent émouvants et les difficultés à faire aboutir un projet ambitieux et coûteux. Lorsque survient un nouveau coup de «*baguette magique*»: la prise en charge des frais de l'opération par la maison de luxe parisienne Hermès. C'est au Grand Palais à Paris, en avril 2011, dans le cadre du

Saut Hermès, compétition hippique de prestige, que sera finalement présenté ce somptueux spectacle.

Outre la beauté des voix ukrainiennes, avec celles des femmes un peu nasillardes qui font leur particularité, le chatolement des costumes, les paysages du Sud de la France où les chevaux galopent en liberté, ce film est attachant parce qu'il s'en dégage une profonde empathie: entre Jean-François Pignon et ses juments, entre ce maître cavalier et le chef de chœur Gregory Levtchenko, entre ce dernier et ses choristes, enfin entre le couple Gonseth-Azad et leurs partenaires.

Baguette magique, documentaire de 70 minutes, sortira en salles le mercredi 18 décembre.

La participation à l'Université: l'expérience lausannoise

Un bilan après dix ans, du point de vue du corps intermédiaire

Invités: Nicolas Turtschi et Antoine Chollet - 05 December 2013 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/24872>

Depuis l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur l'Université de Lausanne ([Lul](#)) en 2005, les différents «*corps*» de la communauté universitaire ont acquis un droit de participation dans la politique de l'institution, droit sans commune mesure avec ceux qui prévalaient auparavant ou qui prévalent toujours dans certaines Universités suisses

ou étrangères.

Une représentation substantielle est en effet accordée dans la plupart des conseils et commissions de l'Université aux quatre corps qui la composent: le corps professoral, le corps étudiant, le corps du personnel administratif et technique et le corps intermédiaire; ce dernier

étant composé des enseignants et des chercheurs qui n'appartiennent pas au corps professoral (pour la plus grande partie: les assistants).

La représentation n'est pas égalitaire ni proportionnelle (ce qui donnerait tout pouvoir aux étudiants), mais elle garantit qu'aucun des corps n'ait la majorité absolue dans les